

Réunion parents/ enseignants

Mardi 18 septembre 2018 17h30

1. Souhaiter le bonjour et la bienvenue /réunion.
2. Format de la réunion : 1ere partie générale/2^e partie dans les classes des enseignants
3. Présentation des personnels présents et de leur fonction :
 - Les enseignants (Mme Le Juge/Mme Maupetit, Mme Pellot, M. Milcent, M. Godet, Mme Héry, Mme Château M. Rodrigues, Mme Pommier/Mme Maupetit, M. Coutou, Mme Monteil, M. Marais/Mme Fourgeaud, 2 maitres « plus de maitres que de classe » : Mme Carré et Mme Bordier)
 - Les membres du RASED (Mme Lefoix, Mme Bescond)
 - Le périscolaire (Mme Guillé Jessica)

Excuser les personnes absentes : Mme Bordier/Maitre + ; Mme Loti /psychologue scolaire

4. Communication avec l'école :

- pour les absences : par téléphone au moment de l'absence, par écrit ou de vive voix si absence anticipée. Plus de carnet de liaison comme l'an passé (pas pratique d'utilisation) mais retour à un cahier classique

Tel école : 05 49 79 04 67

Tel garderie élém : 05 49 06 42 51

Penser à signaler tout changement (n° de téléphone), remplir les fiches de renseignements et donner l'assurance. Il est très important de respecter les horaires d'entrée et de sortie de l'école (entre 8h35/8h45 et 16h00)

Autre mode de communication : le site de l'école et l'adresse mail de l'école (indiqué sur le carnet du jeune citoyen pour les élém et sur le doc donné aux nouveaux parents de l'école)

ce.0790170F@ac-poitiers.fr

<http://sites79.ac-poitiers.fr/perochoon-niort>

5. Présentation du dispositif d'accueil dans les classes :

Sur les deux dernières semaines de classe en Octobre (avant les vacances de la Toussaint), du 5 au 19 octobre 2018

- Rencontres parents/enseignants en individuel pour faire connaissance, échanger des infos.
- Parents de cp sont invités à venir dans la classe sur une séance de lecture, le matin.

6. Réorganisation des locaux :

- En Maternelle : Bibliothèque mater et dortoir MS dans les préfa
- En élémentaire : Bibliothèque, salle maitre E et psy au 1^{er} étage (anciens bureaux d'inspection)
- Pour toute l'école : Espace parents (lieu de rencontre et d'échange entre parents, lieu d'exposition de travaux des enfants)

7. Activités/Actions dans l'école :

- Réservation de spectacles au CAC
- GS : Piscine (besoin de parents pour aller dans l'eau avec les enfants, il manque encore un ou deux parents) et Poney maitre d'école.
- CP : Projet sur la découverte de la faune et la flore du marais poitevin.
- CE1 : Continuer le travail de danse avec la compagnie Volubilis
- CM1 et CM2 : intervenante en Allemand, Orchestre à l'école et un projet de sortie en vélos sur 2 ou 3 jours, cross avec le collège Jean-Zay (et les autres écoles du secteur)

- Les activités sportives régulières + cross de l'école dans le parc Tour Chabot
- Les projets de chaque classe
- Les ateliers jeux de société en maternelle (les mercredis matins en partenariat avec le CSC)
- Des ateliers d'activités motrices à partir de janvier (partenariat école/CSC/PMI) en maternelle pour les tous petits enfants du quartier
- Aide aux devoirs dans l'école (3 soirs dans la semaine démarrera avant la Toussaint ; dispositif coup de pouce CP et GS ; aide aux devoirs au CSC)

7. Les actions pédagogiques :

- Le dispositif des Maitres sup : Décision de l'Inspecteur d'Académie de doter l'école d'un second Maitre sup (des activités dans les classes ou en petits groupes hors classes sont proposées aux enfants de la TPS aux CM2 : Activités langagières, de phonologie, d'écriture, de rédaction et de mathématiques)
- Le dédoublement de la classe de CP (2 classes de 12 élèves)
- Les évaluations en CP et en CE1 qui débutent cette semaine.
- Action « prévention de l'illettrisme » en CE1 et en CE2 : Action menée par la maitre E et les enseignants dans les classes du 10 septembre au 30 novembre. Les élèves sont évalués puis, des activités en lecture sont proposées en fonction des difficultés des enfants.
- Le RASED : La Maitre G intervient à la demande des enseignants et/ou de la famille pour des enfants qui ont des difficultés à « devenir élève » : enfants très timides, enfants qui ont des difficultés de concentration... L'enseignante sollicite l'accord des parents et les rencontre pour travailler ensemble.

La maitre E intervient uniquement à la demande des enseignants et apporte une aide pédagogique quand des difficultés scolaires persistent malgré le travail fait en classe.

8. La coopérative : Les parents vont être sollicités pour l'achat de livres, de petit matériel, de sorties...

9. Les élections :

Date des élections : Vendredi 12 octobre 2018 ; 10 représentants de parents au minimum + des suppléants (1 par classe). Il manque encore des représentants. Ne pas hésiter à se faire connaître auprès des enseignants et de la directrice. Les représentants siègent aux 3 conseils d'école. Sont présents tous les enseignants et des représentants de la mairie. A cette occasion, on présente les projets de l'école. Le premier conseil aura lieu le lundi 5 novembre.